



## **Assemblée générale du CEPRISCA**

27 juin 2024 – 14h30 Salle 313

### **Procès-verbal**

**Membres présents :** C. Glineur, I. Grebenyuk ; R. Broussais ; M. Blondel, H. Chanteloup, D. Cocteau, M. Combot, G. Fauré ; F. Hénot, M. Hoyer, V. Iliéva, C. Manouil, E. Petitprez, V. Rambour, V. Varnerot, S. Vernac, F. Viney

**Membres excusés :** M. Daury, R. Faivre, E. Nicolas, S. Sédillot

La séance est ouverte à 14h30.

#### **1. Adoption du procès-verbal de l'AG du 16 février 2023**

Le directeur soumet au vote le procès-verbal de la dernière Assemblée générale, en date du 14 décembre 2023.

**Le PV est adopté à l'unanimité.**

#### **2. Point sur les colloques et l'activité scientifique de l'année universitaire 2023-2024 :**

Le directeur fait le point sur l'activité scientifique du laboratoire pour l'année universitaire qui s'achève :

- « La profession de notaire : les risques de l'exercice » : ce colloque, organisé par M. Hoyer, F. Hartman & R. Bigot, s'est déroulé à Amiens les 7 et 8 décembre 2023.

La collaboration financière du CEPRISCA avec les chambres des notaires partenaires a assuré au colloque des moyens financiers importants et a permis l'accueil optimal des participants. Le directeur appelle de ses vœux la réalisation de colloques similaires consacrés à d'autres professions juridiques, comme les commissaires de justice.

- « Antoine Loisel. Un juriste beauvaisien au service du droit français » : ce colloque, organisé par C. Glineur, R. Faivre & S. Sédillot, s'est déroulé à Amiens les 5, 6 et 7 juin 2024.

Le colloque a été une réussite et il a permis de riches échanges d'un haut niveau scientifique, mettant en lumière l'œuvre et la modernité d'Antoine Loisel.

Le directeur fait le point sur les colloques à venir :

- « L'assimilation juridique » (E. Nicolas, Faculté de droit d'Aix, 28 & 29 novembre 2024) ;
- « Juger les crimes internationaux commis en Ukraine » (Iryna Grebenyuk, 2025).

Le directeur attire l'attention des membres sur la nécessité de maintenir un minimum d'activité scientifique chaque année, ce qui est essentiel dans la perspective de l'évaluation par le HCERES.

### **3. Point sur l'évaluation par le HCERES**

La date est fixée au 4 novembre 2024.

Président du comité : M. Marc Ortolani, Pr, Université Côte d'Azur

Expertes :

Mme Evelyne Bonis, Pr, Université de Bordeaux

Mme Aurore Hyde, Pr, Université de Reims Champagne-Ardenne

Mme Barbara Palli, MCF, Université de Lorraine, représentante du CNU 01

L'évaluation se fera en distanciel.

La présence de tous les membres est obligatoire. La direction sera sur site, en salle 313, tous les membres voulant se joindre à elle étant les bienvenus.

#### **4. Changement de nom du laboratoire**

Le directeur redit son souhait de faire évoluer le nom du laboratoire, sans toutefois compromettre la réputation du CEPRISCA, maintenant connu des milieux juridiques, notamment grâce à ses éditions.

Il est donc proposé de conserver l'acronyme actuel en y adjoignant la mention « Centre Antoine Loisel » afin de permettre un passage « en douceur » d'un nom à l'autre.

Le directeur soumet au vote la proposition « CEPRISCA – Centre Antoine Loisel ».

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Les membres souhaitent également faire évoluer le logo, un peu trop daté, du laboratoire. Il est convenu de demander leur aide à la Faculté des Arts et à la Faculté de Communication de l'UPJV.

#### **5. Élection du prochain directeur**

Stéphane Vernac présente sa candidature pour occuper la fonction de directeur de CEPRISCA.

**Il est élu à l'unanimité.**

#### **6. Élection du prochain directeur-adjoint**

Mathilde Hoyer présente sa candidature pour occuper la fonction de directrice-adjointe du CEPRISCA, qu'elle cumulera avec celle de directrice des éditions du CEPRISCA.

**Elle est élue à l'unanimité.**

Le changement de direction sera effectif au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

#### **7. Questions diverses**

- Georges Fauré propose de décerner l'honorariat à Cédric Glineur pour le remercier de son action à la tête du laboratoire durant ses deux mandats.

**La proposition est acceptée à l'unanimité.**

- Le directeur rappelle l'importance de disposer de représentants investis du laboratoire au sein du conseil de l'École doctorale. C'est essentiel pour l'avenir des doctorants et l'obtention

d'allocations de recherche. François Mailhé et Hélène Chanteloup proposent d'assurer cette fonction, l'un comme titulaire, l'autre comme suppléante. Iryna Grebenyuk observe que notre suppléant étant Philippe Nivet (élections spécifiques à l'ED), seul François Mailhé pourra effectivement siéger.

**La proposition est acceptée à l'unanimité.**

- Mélodie Combot, qui a obtenu l'agrégation et s'apprête à partir pour Fort-de-France, demande à rester associée au CEPRISCA.

**La proposition est acceptée à l'unanimité.**

- Cécile Manaouil rappelle qu'elle est associée à un projet interdisciplinaire sur le sang (« Méd sang ») et elle appelle tous les collègues qui le souhaiteraient à y participer.

La séance est levée à 16h00.